DS GEOGRAPHIE ANALYSE DE DOCUMENTS

Consigne : analysez les documents afin de montrer en quoi ils sont représentatifs des territoires ultramarins de l'Union européenne.

Document 1: le nouveau département de Mayotte veut devenir un RUP.

Mayotte est une petite île française de l'archipel des Comores qui compte quatre îles. Ces trois autres îles forment un Etat indépendant (Union des Comores).

« En tant que PTOM, Mayotte bénéficie de l'action cruciale de l'UE au service de son développement, mais elle souhaite aller plus loin avec celle-ci.

La priorité était d'abord de voir le statut de l'île évoluer au sein de la France, gage de sécurité et de développement. Mais au-delà du rattrapage économique, Mayotte veut être présente de manière déterminante et responsable dans l'océan Indien, mener des actions de coopération et de développement avec ses voisins, relever les défis du XXI° siècle passant par la suppression de la pauvreté, etc... Toute cette ambition suppose deux bases essentielles : être ancrée profondément dans la République, ce qui est le cas depuis le 29 mars 2009 en devenant le cinquième département français d'outre-mer (DROM), mais surtout être une priorité pour l'Europe en devenant RUP (...). Mayotte, tout comme l'ensemble de l'outre-mer français, est aussi une chance pour l'UE : elle représente une ZEE très importante, dispose de ressources halieutiques (*issues de la pêche et de l'aquaculture*) non encore exploitées, est dotée d'un parc naturel marin propice à la préservation des espèces rares et aux études de pointe en matière environnementale, compte comme un point d'ancrage essentiel dans la route maritime du canal de Mozambique. C'est aussi une zone à forte navigation maritime vers le Golfe et l'Asie du Sud. L'UE, c'est plus qu'une chance pour Mayotte, c'est vital. »

WWW. Mayottehebdo, 26 février 2010.

